



Informations communales

Assemblée municipale du 15 décembre 2025

En raison de la fermeture de l'administration municipale, le procès-verbal de l'assemblée municipale du 15 décembre 2025 sera déposé publiquement durant 30 jours, soit du 7 janvier au 5 février 2026. Il pourra être consulté durant les heures d'ouverture du bureau municipal. Selon l'article 57, alinéa 2 du Règlement d'organisation, une opposition peut être formée par écrit devant le Conseil municipal.

Fuet, le 24 décembre 2025

Conseil municipal